

André, en 1475, le Bienheureux Simon, à Trente, sont tous deux immolés. En 1480, mêmes crimes à Trévise et en Vénétie ; en 1486, à Ratisbonne, six enfants à la fois périssent victimes des Juifs.

En 1520, à Biring, deux enfants sont saignés par eux : en 1541, un enfant de quatre ans, Michel, est atrocement torturé pendant trois jours : en 1547, à Rave, le fils d'un tailleur est crucifié par deux Juifs : en 1569, un enfant est égorgé par le juif Jacques de Léozyka : en 1574, à Punia, en Lithuanie, une petite fille, âgée de sept ans, est assassinée par le juif Joachim Smieilavicz : en 1597, près Siyalow, les Juifs égorgent un enfant et aspergent de son sang la nouvelle Synagogue ; en 1650, à Ladaen, un enfant de cinq ans, Matheus Jilleck, est assassiné par eux ; en 1670, le juif Raphael Lévy est brûlé vit à Metz pour avoir ouvert les veines à un enfant. Les annales de l'Ordre Franciscain et la vie de saint Jean de Capistran renferment, elles aussi, plusieurs exemples de ces crimes et de ces cruautés judaïques.

(A suivre)

L. DE KERVAL, *Tertiaire*



MOQUEUR

Antoine venait de mourir et les nombreux miracles qu'il opérait partout semblaient faire violence pour demander sa canonisation. Il y en a qui sourient au nom de miracle, les uns de joie et de reconnaissance, d'autres de dépit et d'incredulité.

“Un clerc, du nom de Guidotto, du village d'Anguillara, qui était attaché à la maison de l'évêque de Padoue, se permettait de sourire en secret des miracles du saint homme, tandis qu'il assistait, en présence des commissaires nommés par l'évêque, aux dépositions des témoins invités à venir affirmer juridiquement les faveurs qu'ils avaient obtenues, ou celles auxquelles ils avaient assisté. Mais ses plaisanteries ne restèrent pas impunies. Il fut subitement atteint d'un tremblement nerveux qui agitait tous ses membres et lui causait des douleurs si poignantes, qu'il poussait des cris affreux, en confessant que Dieu le traitait selon ses mérites. Il fit appeler sa mère auprès de lui et il lui dit : “Je me sens indigne de paraître devant le Bienheureux ; mais vous, ô ma mère, allez prier à son tombeau et demandez-